

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE
MAITRE VERONIQUE GUIDO**

Madame Véronique GUIDO, Avocate au Barreau de CHAMBERY (ci-après « MAITRE VERONIQUE GUIDO ») en tant qu'organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 48 rue Freizier 73000 CHAMBERY sous le numéro SIRET 452 406 648 000441, enregistré sous le numéro de déclaration 84730242673 auprès de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de la région Rhône-Alpes Auvergne.

Article 1 – Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de régir les relations entre MAITRE VERONIQUE GUIDO et les personnes physiques ou morales (ci-après le « Client ») définissent les droits et obligations respectifs des parties.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des dispositions des présentes conditions générales de s'engager et les accepter sans restriction ni réserve.

Il est précisé qu'en cas de contradiction entre les termes des présentes conditions générales et ceux du devis, les termes du devis prévaudront.

Article 2 – Détail des prestations proposées

MAITRE VERONIQUE GUIDO met et place et dispense des formations pour les particuliers et les professionnels (ci-après « Prestations »).

Les Prestations sont détaillées au sein d'offres de formation mises à la disposition du Client (Prestations décrites sur le site internet, par email, ou par tout autre moyen) ou encore par devis préalable établi par MAITRE VERONIQUE GUIDO à l'attention du Client.

MAITRE VERONIQUE GUIDO est certifiée QUALIOP1.

Article 3 – Formation du contrat

Les prix des Prestations sont fixés soit sur l'offre de formation mise à la disposition du Client soit sur le devis établi par MAITRE VERONIQUE GUIDO.

Les photographies ou illustrations des Prestations sont non-contractuelles.

Afin de valider la commande, le Client doit transmettre à MAITRE VERONIQUE GUIDO : son acceptation des conditions présentées pour la Prestation au sein de l'offre de formation ou le devis signé accompagné des présentes Conditions Générales de Vente dûment paraphées et signées.

Article 4 – Documents contractuels

Pour chaque formation MAITRE VERONIQUE GUIDO s'engage à fournir un devis et/ou une convention ou un contrat de formation professionnelle au Client.

Une feuille d'émargement sera signée tout au long de la formation.

A l'issue de la formation, à condition que le Client ait été présent à l'intégralité de la Prestation, MAITRE VERONIQUE GUIDO remettra un certificat de réalisation de la formation au Client.

Article 5 – Prise en charge de la Prestation

Si le Client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCO), ou par un FAF (fonds d'assurance formation) il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la Prestation. Le Client est tenu de fournir l'accord du financement lors de l'inscription.

Dans le cas où MAITRE VERONIQUE GUIDO ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO ou du FAF, l'intégralité des coûts de formation seront facturés au Client.

En outre, en cas d'interruption de la formation par le Client, les sommes facturées ne seront plus imputables sur l'obligation de participation de l'employeur au titre de la formation professionnelle continue et ne peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO ou par le FAF.

Celles-ci sont spécifiées sur la facture, ou font l'objet d'une facturation séparée et ne doivent pas être confondues avec les sommes dues au titre de la Prestation.

Seul le prix de la Prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation professionnelle.

Article 6 – Droit de rétractation

En vertu de l'article L6353-5 du Code du Travail, dans le délai de rétractation de dix (10) jours à compter de la signature du

Contrat, le Client peut se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception.

En cas de conclusion du contrat à distance, ce délai est porté à quatorze (14) jours.

Article 7 – Sous-traitance

MAITRE VERONIQUE GUIDO est expressément autorisée à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des Prestations.

Article 8 - Annulation ou modification de la Prestation

- Du fait de MAITRE VERONIQUE GUIDO

➤ Modification :

MAITRE VERONIQUE GUIDO reste libre de modifier le contenu des formations suivant la dynamique et/ou le niveau du groupe et des participants.

Dans l'hypothèse où MAITRE VERONIQUE GUIDO se trouverait, avant le début de la Prestation, contrainte d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat ou dans l'incapacité de respecter l'un des éléments essentiels du contrat par suite d'un événement indépendant de sa volonté, le Client peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par MAITRE VERONIQUE GUIDO par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier le contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées le cas échéant ;
- soit accepter la modification proposée par MAITRE VERONIQUE GUIDO,

Dans l'hypothèse où MAITRE VERONIQUE GUIDO se trouverait, après le début de la Prestation, dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des Prestations prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par le Client, MAITRE VERONIQUE GUIDO prendra immédiatement les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis

- soit proposer des Prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix, étant précisé que si les Prestations acceptées par le Client sont de prix inférieur, MAITRE VERONIQUE GUIDO lui remboursera la différence de prix ;

- soit, si aucune Prestation de remplacement ne peuvent être proposées ou si celles-ci sont refusées par le Client pour des motifs valables, assurer le remboursement du Client selon le pourcentage de réalisation des Prestations.

➤ Annulation :

Dans l'hypothèse où MAITRE VERONIQUE GUIDO annulerait, sans faute du Client, en amont de la Prestation, MAITRE VERONIQUE GUIDO en informera le Client par tout moyen et remboursera dans les trente (30) jours, dans les mêmes conditions que le paiement initial et sans pénalité le Client de la totalité des sommes versées, si les parties ne parviennent pas à trouver un accord sur une Prestation ou une date de substitution, sans préjudice des dommages et intérêts auxquels le Client pourrait prétendre.

- Du fait du Client :

➤ Modification :

Les prestations ne peuvent être modifiées à la demande du Client.

Par ailleurs, l'interruption de la Prestation par le Client pendant son déroulement ou sa renonciation à bénéficier de certains services proposés et dont le prix a été compris dans le forfait ne donnera lieu à aucun remboursement, même partiel.

➤ Annulation :

Aucune annulation de la part du Client n'est possible, en dehors des conditions du délai de rétractation (article 6).

Article 9 - Obligations du Client

Le Client reconnaît et garantit qu'il a plus de 18 ans et la capacité juridique pour contracter avec MAITRE VERONIQUE GUIDO.

Le Client s'engage à :

- fournir à MAITRE VERONIQUE GUIDO des informations exactes, notamment leurs données d'identification personnelle, une adresse électronique valide, un numéro de téléphone et des coordonnées bancaires exactes ;

- fournir à Maître VERONIQUE GUIDO les informations et particularités concernant l'ensemble des participants à la Prestation susceptibles d'affecter son déroulement et permettant à MAITRE VERONIQUE GUIDO d'organiser au mieux la Prestation : nom, prénom, âge, allergie notamment alimentaire, intolérance, etc... (selon la nature de la Prestation)

- mettre à jour les informations communiquées en cas de modification ;

- respecter les horaires qui lui auront été communiqués par MAITRE VERONIQUE GUIDO ;

- respecter le règlement intérieur qui lui aura été remis, le cas échéant par MAITRE VERONIQUE GUIDO ou les éventuels prestataires ;

- garder une attitude correcte et respectueuse envers les autres membres du groupe (le cas échéant) et les éventuels prestataires.

Le Client déclare être apte à la pratique des activités prévues et n'avoir connaissance d'aucune contre-indication médicale. MAITRE VERONIQUE GUIDO ne pourra être tenue responsable des dommages dus à l'inaptitude du Client.

MAITRE VERONIQUE GUIDO se réserve le droit d'exclure à tout moment un Client dont le comportement générerait le bon déroulement de la Prestation.

Article 10 – Tarifs et paiement

Le montant total de la Prestation doit être réglé par le Client au moment de la réservation de la Prestation.

Les prix s'entendent en euros, net et toutes taxes comprises pour les particuliers.

Le paiement s'effectue par virement bancaire.

MAITRE VERONIQUE GUIDO est assujettie à la TVA.

Dans le cas où le débit des sommes dues par le Client serait impossible, la vente serait immédiatement résolue de plein droit et la commande serait annulée.

Une facture détaillée est envoyée par courrier électronique ou remise au Client pour chaque commande.

Article 11 – Cas particulier

Lorsque, à titre exceptionnel, les Prestations proposées ont lieu dans un endroit spécifique impliquant pour les participants de se loger, les Parties conviennent expressément que MAITRE VERONIQUE GUIDO ne propose pas de prestation globale.

MAITRE VERONIQUE GUIDO est un organisme de formation et ne propose pas de Prestation de séjour. Les articles du Code du Tourisme sont donc explicitement exclus des présentes.

MAITRE VERONIQUE GUIDO, par souci de faciliter la réalisation des formalités par le Client, peut agir en tant que mandataire transparent pour la réservation du logement.

Article 12 – Responsabilité et assurance

9.1. Responsabilité

MAITRE VERONIQUE GUIDO est responsable des dommages directs susceptibles d'intervenir à l'occasion de la Prestation proposée et causés par ses actes ou ses omissions ou de l'un quelconque de ses agents, employés, préposés, mandataires, contractants ou autres, à l'exception de ceux résultant d'une faute du Client, de la faute d'un tiers étranger à la fourniture des Prestations prévues au contrat, ou d'un cas de force majeure.

MAITRE VERONIQUE GUIDO ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'un mauvais usage des biens fournis pour la Prestation.

Le Client déclare être couvert par une assurance responsabilité civile en cours de validité.

Il est fortement recommandé au Client de ne pas emporter d'objets de valeur mais uniquement les effets strictement nécessaires au bon déroulement des Prestations. MAITRE VERONIQUE GUIDO décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant les Prestations, le Client étant seul responsable de ses effets personnels.

9.2. Assurance

MAITRE VERONIQUE GUIDO est assurée au titre de sa responsabilité civile professionnelle auprès de la société SCB (Société de Courtage des Barreaux).

Article 13 – Propriété intellectuelle

Toutes les créations réalisées par MAITRE VERONIQUE GUIDO, en ce compris, les processus mis en place, les programmes et autres outils ainsi que tous les documents techniques, commerciaux, financiers ou autres, remis au Client demeurent la propriété exclusive de MAITRE VERONIQUE GUIDO, seule titulaire des droits de propriété intellectuelle afférents à ces créations.

Le droit d'usage concédé au Client est un droit non-exclusif, non-cessible et personnel, conditionné au paiement de l'intégralité des sommes dues à MAITRE VERONIQUE GUIDO par le Client, ce que ce dernier accepte et reconnaît expressément.

Par conséquent, le Client s'engage à ne faire aucun usage de ces créations autre qu'interne et s'engage notamment à ne pas les céder, à titre gratuit ou onéreux, à ne pas les utiliser pour un tiers, directement ou indirectement, à ne pas les reproduire ou les diffuser, en tout ou partie, à ne pas les exploiter ou en retirer un quelconque bénéfice, à ne pas les représenter au public ni même les divulguer de quelle que manière que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de MAITRE VERONIQUE GUIDO.

En toute hypothèse, le Client s'engage à ne faire aucun usage des dites créations susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de MAITRE VERONIQUE GUIDO.

En aucun cas, le Client n'est autorisé à modifier les contenus des programmes, fiches mémo et autres outils transmis par MAITRE VERONIQUE GUIDO. Il s'engage à ne pas supprimer ou cacher sur les supports qui lui sont remis la mention MAITRE VERONIQUE GUIDO en tant qu'auteur des créations réalisées.

Article 14 – Référence et droit à l'image

Il est expressément entendu entre les Parties que MAITRE VERONIQUE GUIDO peut faire référence, pour la promotion de son activité, à sa collaboration avec le Client, sauf indication contraire.

Le Client consent à l'utilisation de son image soit fixée sur des images vidéos ou photographies et leur reproduction sur les réseaux sociaux, sur son site internet ou par tout moyen de communication externe aux fins de publicité de MAITRE VERONIQUE GUIDO.

Article 15 - Données personnelles

Typologie des données personnelles :

Les données collectées et ultérieurement traitées par MAITRE VERONIQUE GUIDO sont celles que le Client transmet volontairement concernent, a minima : le nom et le prénom du Client, une adresse e-mail, une adresse postale, la date de naissance, la profession.

Finalités de la collecte des données personnelles :

Les données identifiées comme étant obligatoires sont nécessaires à la bonne réalisation des Prestations, à la gestion de sa clientèle et éventuellement d'études de marché.

Les données personnelles communiquées par le Client pourront être utilisées par MAITRE VERONIQUE GUIDO à des fins de prospection commerciale pour des Prestations analogues à celles déjà fournies.

Transmission des données à des tiers :

Elles peuvent être transmises aux sociétés qui concourent à l'exécution des services et commandes, notamment pour la réalisation des Prestations.

MAITRE VERONIQUE GUIDO s'engage à ne pas transmettre ces données à d'autres tiers que ceux visés ci-dessus.

Durée de conservation des données personnelles :

Ces données sont stockées et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant.

A tout le moins, les données seront conservées pour une durée maximale de TROIS (3) ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Droit d'accès et de rectification :

Le Client est informé que, conformément aux réglementations française et européenne en vigueur, ils disposent des droits suivants sous réserve de justifier de son identité :

- Le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que les données à caractère personnel le concernant fassent l'objet de traitements autres que ceux annoncés aux présentes auxquels il a consenti ;
- Le droit de s'opposer, sans frais, à ce que les données collectées fassent l'objet d'un traitement commercial actuel ou futur par le responsable du traitement ;
- Le droit de s'informer sur les traitements auxquels ses données à caractère personnel donnent lieu ;
- Le droit d'obtenir des informations relatives aux traitements concernant les données à caractère personnel gérées par MAITRE VERONIQUE GUIDO et toutes informations permettant de connaître et, au besoin, contester la logique qui préside aux traitements des dites données ;
- Le droit d'obtenir copie des données à caractère personnel le concernant, ainsi qu'un droit de rectification, de portabilité, de mise à jour ou de suppression de tout ou partie des dites données ;

Le Client peut exercer ses droits en s'adressant à MAITRE VERONIQUE GUIDO, en indiquant ses nom, prénom et adresse électronique, par courriel : contact@veroniqueguido.com ou par courrier postal à : Véronique Guido – MAITRE VERONIQUE GUIDO, 48 rue Freizier 73000 CHAMBERY.

Le Client est informé que s'il ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique il peut s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage, par exemple : www.bloctel.gouv.fr.

Article 16 - Force majeure

La responsabilité de MAITRE VERONIQUE GUIDO ne pourra être recherchée pour tout retard ou manquement dans l'exécution de ses Prestations résultant d'un cas de force majeure. Il est expressément prévu que les cas de maladie constitueront un cas de force majeure au sens des présentes.

L'exécution des obligations incombant à MAITRE VERONIQUE GUIDO sera suspendue par la survenance d'un événement constitutif de force majeure au sens de la jurisprudence des tribunaux français, les parties conviennent également de faire figurer les situations de pandémies, insurrection, grèves, incendie, épidémie, pénurie en tant que force majeure. En ce cas, MAITRE VERONIQUE GUIDO informera dans les meilleurs délais et par écrit le Client de la durée de l'évènement de force majeure et de ses conséquences prévisibles.

Article 17 - Non-renonciation

Le fait, pour MAITRE VERONIQUE GUIDO, de ne pas faire application, de ne pas exiger l'application ou de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente ne saurait être interprété comme une renonciation à invoquer ultérieurement cette disposition ou toute autre.

Article 18 - Modifications des présentes Conditions Générales de Vente

MAITRE VERONIQUE GUIDO se réserve le droit de modifier les dispositions des présentes Conditions Générales à tout moment et sans préavis.

Article 19 - Indépendance des clauses

Dans le cas où l'une ou plusieurs stipulations des présentes conditions devaient être tenues pour invalides, la validité des autres stipulations ne saurait être remise en cause sauf si elles présentaient un caractère indissociable avec la disposition invalidée.

Article 20 - Intégralité de l'accord des parties

Les présentes conditions générales de vente et le Contrat transmis au Client forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité de l'accord intervenu entre les Parties.

Article 21 – Réclamations

Le Client qui aurait des réclamations sur le déroulement de la Prestation doit les adresser, dans les plus brefs délais, à MAITRE VERONIQUE GUIDO, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception.

A ce titre, il est fortement recommandé au Client de faire constater sur place et par écrit auprès de MAITRE VERONIQUE GUIDO toute défaillance dans l'exécution du contrat.

Les réclamations portant sur une appréciation subjective du Client, en dehors de tout manquement objectivement constaté, ne seront pas prises en considération.

MAITRE VERONIQUE GUIDO fera ses meilleurs efforts pour traiter les réclamations dans un délai de quatre (4) semaines à compter de la date de réception.

Article 22 – Loi applicable et compétence juridictionnelle

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises à la loi française.

En cas de litige concernant les présentes Conditions Générales ou l'exécution de la Prestation proposée, le Client est informé qu'il peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, externe à MAITRE VERONIQUE GUIDO, en vue de la résolution amiable du litige, après l'échec d'une tentative de règlement amiable directement auprès de MAITRE VERONIQUE GUIDO selon la procédure décrite à l'article 17, conformément aux dispositions du code de la consommation.

Le Client peut saisir le Médiateur de la consommation de la profession d'avocat :

Médiateur de la consommation de la profession d'avocat :

Madame Carole PASCAREL

Adresse : 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

Adresse électronique : mediateur@mediateur-consommation-avocat.fr

Site Internet : <https://mediateur-consommation-avocat.fr>

Il est informé que la saisine du médiateur ne peut intervenir qu'après avoir tenté au préalable de résoudre le litige directement auprès de l'Avocat par une réclamation écrite.

A défaut de médiation, la compétence juridictionnelle est celle des tribunaux français.

Le tribunal compétent sera désigné selon les règles de procédure en vigueur pour les personnes physiques en France au moment du litige, sous réserve de l'application des dispositions régissant la profession d'avocat.

En ce qui concerne les personnes morales, la compétence est fixée auprès des tribunaux compétents d'Annecy.

Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les accepter sans réserve.

Je déclare être apte à suivre le programme de formation auquel je m'inscris tant sur le plan physique que moral et ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale (notamment en ce qui concerne les Prestations incluant une activité physique, exemple : Yoga).

Je souhaite recevoir les newsletter et informations commerciales de la part de MAITRE VERONIQUE GUIDO.